



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-troisième session

Santiago (Chili), 6-9 mai 2014

Ordre du jour provisoire annoté

A) RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES

6-7 mai 2014

Questions liminaires

1. Élection du président et du/ou des vice-président(s) et nomination du/ou des rapporteur(s)
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

(Voir les points 3 à 6 de la Réunion ministérielle, page 5)

Questions relatives aux politiques et réglementations mondiales et régionales

7. Défis à relever pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et l'extrême pauvreté

Le document relatif à ce point indique qu'un an avant l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, 16 des 33 pays de la région ont atteint la cible consistant à «réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim» et que six d'entre eux ont concrétisé l'objectif consistant à réduire de moitié le nombre absolu de personnes victimes de ce fléau (objectif du Sommet mondial de l'alimentation). Pour s'attaquer aux causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, il faut toutefois s'engager sur le plan politique et en même temps mieux cerner les groupes en situation d'insécurité alimentaire. Il faut aussi améliorer les mécanismes de gouvernance et la coordination entre les secteurs d'activité et les politiques publiques, et mettre en place des politiques, des programmes et des investissements expressément définis en faveur des communautés les plus vulnérables. Il faut également améliorer les marchés du travail ruraux, développer les programmes d'alimentation scolaire et promouvoir les politiques relatives à la parité hommes-femmes, à la protection sociale et à l'agriculture familiale.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj761f

8. Défis à relever pour assurer la production durable de biens et de services dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et des pêches, la réduction des risques et l'amélioration de la résilience des moyens d'existence face aux menaces et aux crises dans le contexte du changement climatique

Le document correspondant indique de quelle manière les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont procédé pour que la production agricole, forestière et halieutique progresse à un rythme supérieur à la moyenne mondiale. Ces pays doivent toutefois faire face à de graves problèmes en matière de dégradation et d'épuisement des sols, de pollution des eaux, de déboisement, d'appauvrissement de la diversité biologique, de menaces pesant sur la viabilité sociale, économique et environnementale et d'augmentation des risques liés au changement climatique. Le document met aussi en évidence la manière dont la plus grande vulnérabilité de ces secteurs aux catastrophes naturelles et aux phénomènes météorologiques (sécheresses, inondations, gelées et ouragans) a entraîné des crises récurrentes menaçant les moyens d'existence de milliers de personnes. L'accent y est donc mis sur les principaux domaines d'action relatifs aux politiques, aux mesures d'incitation, aux cadres réglementaires, à la recherche et aux mécanismes d'innovation qui, allant de pair avec les changements structurels de la production agricole, sont nécessaires en vue de contrebalancer ces tendances. Le document contient aussi une évaluation de la mise en œuvre de mécanismes propices à l'adaptation des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des forêts, de l'aquaculture et des pêches au changement climatique.

9. Vers un développement ouvert à tous et efficace de l'agriculture et des systèmes alimentaires aux niveaux local, national et international

Le document relatif à ce point insiste sur le fait que la mondialisation, la libéralisation des échanges et la commercialisation ont modifié les modes de production, d'approvisionnement et de consommation des produits agricoles, et propose une évaluation des principales conséquences de ces changements sur les systèmes agricoles et alimentaires de la région. Les systèmes agricoles et alimentaires se caractérisent par des chaînes d'approvisionnement de plus en plus intégrées, de plus en plus axées sur des concepts scientifiques et à intensité de capital croissante. L'urbanisation rapide a entraîné l'augmentation de la demande de meilleurs produits transformés prêts à l'emploi. En raison des attentes des consommateurs en ce qui concerne la sécurité sanitaire des aliments, la nutrition et la santé, une plus grande place a été faite aux normes à tous les niveaux de la production et de la distribution, et une demande immédiate et régulière de produits sains, de bonne qualité et nutritifs est apparue. Dans ces conditions, les chaînes d'approvisionnement se sont mondialisées, complexifiées et diversifiées, tandis que les marchés agricoles sont dans l'ensemble de plus en plus intégrés et de plus en plus exposés aux risques. Le document illustre les répercussions diverses que ces évolutions ont eues sur les pays et les communautés qui les composent. En règle générale, les petits pays, les petits exploitants, les femmes et les jeunes n'ont pas profité des nouvelles opportunités offertes par la mondialisation. Il est donc utile d'insister sur l'importance des systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts à tous et plus efficaces aux niveaux local, national et international, tels que recommandés par la FAO.

Questions relatives au Programme et au budget

10. Activités prioritaires de la FAO dans la région (2014-2017)

Les participants à la Conférence régionale examineront les modalités selon lesquelles la FAO, par ses activités, a tenu compte des priorités régionales convenues en 2012-2013 et donneront des indications sur les priorités dans la région pour les exercices biennaux 2014-2015 et 2016-2017. Les débats s'appuieront sur le Cadre stratégique révisé pour 2010-2019, le Plan à moyen terme 2014-2017 et le Programme de travail et budget 2014-2015, approuvés par la Conférence de la FAO en juin 2013. Les participants examineront aussi les priorités et les recommandations des commissions techniques régionales, les cadres de programmation par pays (CPP) et les plans et priorités de partenaires comme les organisations économiques régionales, les organisations de la société civile et le secteur privé.

11. Décentralisation et réseau de bureaux décentralisés

On examinera les efforts actuellement consentis afin d'améliorer et de consolider le travail du réseau des bureaux de pays de la FAO dans la région et on formulera des recommandations en vue de renforcer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation au niveau national.

12. Programme de travail pluriannuel 2012-2015 de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Le programme de travail pluriannuel est un mécanisme dont la mise en œuvre vise à renforcer le rôle des conférences régionales dans le processus de gouvernance et de prise de décisions de la FAO. L'examen de ce point de l'ordre du jour portera sur les procédures, les activités, les méthodes de travail, les indicateurs et les objectifs de la Conférence régionale, en sa qualité d'organe directeur.

Autres questions

13. Date et lieu de la trente-quatrième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

14. Questions diverses

NOTES D'INFORMATION¹:

- *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*

D'après les dernières estimations de la FAO, le nombre de personnes qui ne peuvent pas satisfaire leurs besoins énergétiques alimentaires dans le monde a diminué de 26 millions par rapport à l'enquête précédente et s'établit à 842 millions de personnes, soit 12 pour cent de la population mondiale. Les régions en développement ont fait des progrès sensibles en matière de réalisation de la cible du premier objectif du Millénaire consistant à réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, 47 millions de personnes sont encore victimes de ce fléau. On estime toutefois que c'est la région où l'on a enregistré les progrès les plus importants au niveau mondial, 16 pays sur 33 ayant atteint le seuil fixé en ce qui concerne la réduction de la faim.

- *Le point sur le Comité de la sécurité alimentaire mondiale*

Le Secrétariat du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) fera le point sur les principales conclusions auxquelles le Comité est parvenu depuis les dernières conférences régionales, tenues en 2012, et sur les activités prioritaires actuelles du Comité, à savoir le Programme d'action pour la lutte contre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées et les Principes pour un investissement agricole responsable.

- *Deuxième Conférence internationale conjointe FAO/OMS sur la nutrition (CIN-2)*

La CIN-2 est une initiative concrète et orientée vers l'avenir de la FAO qui vise à intervenir sur le plan des politiques, au niveau mondial, contre la persistance de niveaux inacceptablement élevés de malnutrition. La Conférence de haut niveau se tiendra au Siège de la FAO, à Rome, du 19 au 21 novembre 2014. Les Membres trouveront dans le document relatif à ce point des informations sur les objectifs de la Conférence et sur les résultats attendus.

- *Rapport des activités entreprises par la FAO dans la région (2012-2013)*

Au titre de ce point de l'ordre du jour, des informations seront fournies sur les principaux résultats et les principales réalisations de la FAO dans la région dans chacun de ses domaines d'activité prioritaires, et en réponse aux demandes de coopération technique formulées par différents États Membres dans leurs programmes respectifs.

- ***Résumé des recommandations des commissions techniques régionales***

Les conclusions et les recommandations des commissions régionales de la région Amérique latine et Caraïbes seront examinées en ce qui concerne i) les questions relatives aux politiques et à la réglementation et ii) les questions relatives au Programme et au budget. Les instances régionales sont, entre autres, la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC), la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEALC), la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) et la Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COPECAALC).

- Rédaction, examen et adoption d'un projet de rapport de la Conférence régionale, pour examen et adoption lors de la Réunion ministérielle.

¹ Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, formuler des observations au sujet des notes d'information au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Questions diverses».

B) RÉUNION MINISTÉRIELLE

7-9 mai 2014

3. Déclaration du Directeur général

4. Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO

5. Déclaration du Président de la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Dans son allocution, le Président de la trente-deuxième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes présentera succinctement les résultats des travaux de la trente-huitième session de la Conférence de la FAO (Rome, 15-22 juin 2013) et de la cent quarante-quatrième session du Conseil de la FAO (Rome, 11-15 juin 2012) sur les questions intéressant la région Amérique latine et Caraïbes.

6. Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

Le Président du CSA donnera un aperçu général des principaux résultats des trente-neuvième et quarantième sessions plénières et rendra compte de l'ensemble des activités entreprises en 2012-2013.

➤ Examen du rapport de la Conférence et débat

Le projet de rapport de la Conférence régionale, mis au point lors de la Réunion des hauts fonctionnaires, sera examiné, débattu puis approuvé. Les débats porteront sur les points suivants:

I. Questions relatives aux politiques et réglementations mondiales et régionales

II. Questions relatives au programme et au budget

III. Autres questions

Le document sera présenté par le rapporteur.

NOTES D'INFORMATION:

- **Premier groupe de discussion: Une gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Amérique latine et dans les Caraïbes**

Le maintien de la dynamique obtenue dans la région en ce qui concerne les cibles définies dans le premier objectif du Millénaire pour le développement exigera nécessairement une intensification et une accélération des transformations structurelles ayant une incidence sur la formation et la redistribution des revenus. Il faudra en outre renforcer dans une certaine mesure les politiques sectorielles et à court terme qui contribuent à la réduction de la pauvreté dans la région. De même, la nature multidimensionnelle de la sécurité alimentaire nécessitera une approche multidisciplinaire et des efforts de coordination étayés par une gouvernance efficace, en tenant compte des principes de participation, de transparence et de responsabilité, ainsi que des questions de parité hommes-femmes et de protection sociale.

- **Deuxième groupe de discussion: Défis à relever pour le développement durable et l'adaptation au changement climatique dans la région Amérique latine et Caraïbes (après 2015)**

Vingt ans après le Sommet de Rio, l'Amérique latine est dans une excellente situation pour parvenir à un développement durable. La région a connu une croissance économique sans égale ces dernières années et a enregistré des avancées considérables en ce qui concerne la réduction de la pauvreté extrême, de la malnutrition et de la faim. Les États Membres de la région ont amélioré leurs politiques en faveur de l'environnement mais la conservation des ressources naturelles et de la diversité biologique reste un défi majeur. En outre, l'adaptation au

changement climatique sera un facteur non négligeable dont il faudra tenir compte si l'on veut préserver des taux de croissance à la hauteur des objectifs de développement et de sécurité alimentaire. Les secteurs de l'agriculture et de l'élevage sont particulièrement exposés aux phénomènes climatiques extrêmes qui frappent les petits exploitants familiaux. Les politiques, la gestion des connaissances et les financements publics auront une incidence sur la capacité de l'agriculture à s'adapter au changement climatique.

- ***Troisième groupe de discussion: Réinscrire l'agriculture familiale à l'ordre du jour de la région Amérique latine et Caraïbes***

Le document présente les principales conclusions du premier dialogue régional sur l'agriculture familiale, qui a été organisé par la FAO et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) afin de mettre en place des mécanismes de coordination et de définir des activités dont il faut tenir compte au cours de l'Année internationale de l'agriculture familiale (2014) dans les pays de la région. Le document reflète les points de vue de représentants gouvernementaux de 23 États Membres, d'organisations représentatives de l'agriculture familiale et d'organisations internationales participant à la manifestation.

- ***Quatrième groupe de discussion: Perspectives de la production et du commerce des denrées alimentaires dans la région Amérique latine et Caraïbes***

Après une nette reprise en 2010 et de bons résultats en 2011, la croissance agricole a marqué le pas en 2013 dans la région Amérique latine et Caraïbes. Il faut noter que ce ralentissement économique a été bien plus marqué que les précédents. Pour l'année 2014, on prévoit par contre que la situation économique se traduira par une croissance de la production et du commerce agricoles dans la région. À cet égard, il faudra mettre en œuvre des politiques visant à améliorer la compétitivité agricole et les rendements et à stimuler la production de l'agriculture familiale, tout en l'intégrant au sein des chaînes de valeur.

- ***Cinquième groupe de discussion: Renforcement de la coopération Sud-Sud en faveur de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Amérique latine et Caraïbes***

En septembre 2013, le Conseil de suivi des programmes de la FAO a approuvé une nouvelle stratégie en matière de coopération Sud-Sud, dans le but d'améliorer l'échange de connaissances, d'expériences, de bonnes pratiques, de politiques, de technologies, de savoir-faire entre pays du Sud, ainsi que la mobilisation de ressources. La stratégie repose sur quatre piliers: a) faciliter l'échange et l'adoption de solutions de développement; b) promouvoir les réseaux d'échange de connaissances; c) mobiliser un appui politique en sa faveur; et d) créer un environnement propice à l'établissement d'une coopération Sud-Sud fructueuse dans le cadre des activités de la FAO. On attend de l'Organisation qu'elle facilite la coordination et qu'elle favorise le dialogue, les échanges et le consensus. La FAO doit aussi jouer un rôle d'agent de diffusion des connaissances au service de processus internationaux plus vastes destinés à assurer la coopération Sud-Sud (bilatérale, trilatérale et multilatérale) et, en outre, assurer un traitement satisfaisant des questions de coopération triangulaire au cours des débats sur les politiques et les résultats correspondants.